¿ Interrogations ?
revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales

Demoulin Jeanne

Jean-Pierre Tabin et René Knüsel, avec la collaboration de Claire Ansermet, Lutter contre les pauvres. Les politiques face à la mendicité dans le canton de Vaud

Pour citer l'article

Demoulin Jeanne, « Jean-Pierre Tabin et René Knüsel, avec la collaboration de Claire Ansermet, Lutter contre les pauvres. Les politiques face à la mendicité dans le canton de Vaud », dans *revue ¿ Interrogations ?*, N°21. L'actualité de l'extrême droite, décembre 2015 [en ligne], http://www.revue-interrogations.org/Jean-Pierre-Tabin-et-Rene-Knusel (Consulté le 9 octobre 2026).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

Écrit par deux sociologues spécialistes des politiques sociales, cet ouvrage qui se veut « *bref* », « *scientifique* » et « *accessible* » (p. 12) propose une analyse de la mendicité dans les villes européennes et plus particulièrement suisses. À l'aide d'un travail de terrain approfondi qui fait appel à des sources diverses et complémentaires (littérature historique, discours politiques contemporains et législations, observations systématiques et entrevues), la démonstration emmène le lecteur dans un parcours à travers le temps (de la charité chrétienne médiévale à la « *question rom* » actuelle) et les lieux dans lesquels se raconte et se vit la mendicité (des chambres parlementaires suisses aux parkings et lieux d'accueil des mendiants à Lausanne). Outre l'ambition affichée de comprendre d'où viennent les réactions défensives de la population face aux mendiants, cet essai entend clairement participer à la déconstruction des stéréotypes qui tendent, selon les auteurs, à régir la conduite des passants, des citoyens, des journalistes ou encore des politiciens à leur égard. Les auteurs guident ainsi le lecteur à travers les méandres idéologiques de la conception de la pauvreté tout en confrontant les discours aux faits à l'aide d'une enquête empirique au centre-ville de Lausanne.

Le premier des quatre chapitres propose une brève synthèse de la littérature historique sur la pauvreté et la mendicité dont l'objectif est de montrer comment s'est construite la relation entre mendicité et criminalité. La distinction médiévale entre « *vrais* » et « *faux* » pauvres est structurante à cet égard, les « *vrais* » pauvres étant auréolés d'un statut de sainteté. Cela fait écho à la situation contemporaine dans laquelle une frontière est dessinée entre « *pauvres méritants* » et « *pauvres non méritants* ». Les auteurs rappellent le rôle central de l'Église dans ces catégorisations. Ils insistent sur le fait que le rapport aux mendiants est étroitement lié à l'ordre social promu par cette institution et relève de « l'éthos médiéval » : « *L'aumône* [à l'attention des « vrais » pauvres] *est donc non seulement un acte de foi* […]*, mais aussi une manifestation du bon fonctionnement d'une société d'ordres dans laquelle l'individu n'existe que par rapport à un groupe.* » (p. 22-23). Ils soulignent combien l'apparition de la misère urbaine a remis en cause cette société d'ordres et voient ici la source de la méfiance originelle vis-à-vis des mendiants et plus particulièrement vis-à-vis des « *tricheries des mendiants* ». C'est la peur de 'se faire avoir' par des personnes qui prétendent être pauvres sans l'être vraiment. Quelques exemples sont ensuite donnés de l'abondante littérature venue alimenter cette nouvelle imagerie. Les auteurs explorent enfin le passage à l'institutionnalisation de l'aide sociale lors de la construction de l'État social. Après avoir montré que les logiques localistes dominent, excluant du registre des bénéficiaires les étrangers, ils concluent que l'aumône, devenue assistance, revient désormais au collectif et

non aux individus : l'État organise l'aide et sélectionne les personnes qui peuvent la recevoir.

L'ouvrage se poursuit par la déconstruction de discours parlementaires et étatiques suisses autour de la mendicité (chapitre 2). Il donne à voir la manière dont lutte contre la pauvreté et lutte contre la criminalité se sont progressivement superposées sans que, comme le soulignent les auteurs à de nombreuses reprises, le lien entre les deux ne soit soutenu par des enquêtes. Selon les auteurs, ce lien relève d'abord d'un fantasme. Ils montrent comment la défense d'idées humanistes (la lutte contre le trafic d'êtres humains, contre l'exploitation d'enfants, etc.) dans les discours vient justifier à elle seule la nécessité d'agir. Les Roms y sont particulièrement désignés comme les auteurs de formes de mendicité répréhensibles. Les discours contribuent ainsi à préciser la frontière entre « *mendicité acceptable* » et « *mendicité inacceptable* ». La propagande politique conduit à la formalisation d'une « *police de la mendicité* » et à la criminalisation de nombreuses formes de mendicité. Les auteurs montrent également que l'enjeu de l'espace public est majeur : la misère visible dérange et il convient de lutter contre sa présence afin de préserver la 'tranquillité' des citadins.

Dans ce même chapitre sont décrites trois des institutions suisses qui développent des programmes spécifiques pour offrir des services sociaux et de santé à la population qui mendie. À l'aide d'extraits de carnets de bords, les auteurs donnent à voir la manière dont sont accueillis les mendiants. En soulignant le manque de moyens de ces structures, ils expliquent que les intervenants opèrent une sélection en situation parmi les potentiels bénéficiaires. « *Un processus de stigmatisation se met en place* » (p. 70) et les règles informelles qui s'appliquent tendent à conforter un traitement spécifique des Roms. Si les auteurs condamnent l'attitude des politiques porteurs des discours analysés précédemment, ils ne dénoncent à aucun moment le comportement des bénévoles. Pour autant, ils donnent très peu d'éléments permettant au lecteur de comprendre comment ces bénévoles « *en arrivent là* », pour paraphraser le titre du premier chapitre de l'ouvrage. On ne sait pas davantage si d'autres catégories de mendiants font l'objet d'une telle discrimination. En effet, si « *la sélection se fait* [...] *uniquement sur la base de stéréotypes (physiques, de vêtements) car l'identification repose sur l'allure générale des bénéficiaires* » (p. 73), dans quelle mesure la situation du groupe « rom » est-elle particulière ?

Dans le troisième chapitre, les auteurs rendent compte de leur enquête de terrain dans les rues de Lausanne. Ils expliquent avoir mené cette enquête pour « *tenter d'y voir plus clair* » (p. 77) et documenter une pratique qui l'est finalement assez peu. Plusieurs récits d'observation viennent habilement servir l'analyse. Les observations montrent que la mendicité « *active* », celle qui se pratique debout, est la moins bien acceptée car elle interpelle plus directement le passant et le dérange. Au contraire, les personnes qui mendient assises sont les mieux acceptées. Cela s'inscrit dans la continuité de ce qui a été exposé plus tôt dans l'ouvrage : plus les personnes sont visibles dans l'espace public, moins la tolérance à leur égard est grande. Les auteurs montrent également que l'organisation des journées des mendiants est en bien des points similaire à celle de personnes détenant un emploi 'ordinaire'. Ils insistent par ailleurs sur le fait que leurs observations ne permettent pas de vérifier les nombreuses assertions des discours qui criminalisent la pauvreté notamment en matière d'utilisation des enfants ou de fausses infirmités. L'un des objectifs essentiels de l'ouvrage, vérifier la véracité des discours politiques et tordre le coup aux stéréotypes, est alors atteint dans la limite du terrain lausannois. Forts de ces résultats, les auteurs s'emploient à déconstruire la prétendue « *question rom* ». Selon leur démonstration, un travail politique relativement récent a contribué à la naturalisation de la catégorie rom (p. 110) puis a rendu possible la stigmatisation des personnes censées appartenir à ce groupe. Selon eux, cette catégorisation permet, comme d'autres, « *d'éviter d'interroger les causes structurelles de la précarité et des formes d'exclusion dans les démocraties néolibérales* » (p. 115). En sus, elle aurait pour conséquence l'ethnicisation de la pauvreté en Europe.

L'ouvrage se termine par quelques considérations sur les orientations à prendre pour concevoir d'autres politiques pour répondre à la mendicité. S'inspirant notamment des écrits du sociologue Tommaso Vitale, les auteurs estiment que les politiques futures gagneraient à promouvoir une « *lutte systématique contre les stéréotypes concernant la mendicité* » et à contenir à la fois un volet social, un volet sanitaire et un volet sur l'emploi (p. 129).

Le livre constitue ainsi un plaidoyer bien documenté qui invite à changer de regard sur les mendiants et plus particulièrement sur les Roms. Si le propos est efficace et effectivement bref, comme l'ont souhaité les auteurs, on regrette que cela se fasse parfois au détriment d'une certaine profondeur d'analyse. Tout au long du livre, les auteurs travaillent essentiellement à partir de la situation suisse et il est dommage qu'aucun élément ne soit donné sur le contexte socio-politique et économique qui la caractérise. En effet, non seulement le lecteur peu familier pourra connaître des moments de flottement dans la lecture mais, surtout, la spécificité du

contexte suisse n'est à aucun moment envisagée comme un angle analytique. En particulier, la situation économique de la Suisse et le fait qu'il s'agit de l'une des nations au niveau de vie le plus élevé dans le monde ou encore la posture du pays vis-à-vis de l'immigration auraient certainement mérités d'être pris en compte étant donné le sujet traité. D'autre part, si ni le titre ni le quatrième de couverture ne l'annoncent, c'est avant tout la situation des mendiants roms qui intéresse les auteurs. Si ces derniers représentent certainement aujourd'hui une part importante des personnes pratiquant la mendicité, ils sont loin de constituer l'unique groupe social (aussi artificiel soit-il) qui s'y livre. La comparaison avec d'autres catégories de mendiants aurait pu enrichir le propos sans nécessairement l'allonger. Surtout, il est parfois gênant de constater que les auteurs glissent de la catégorie « *mendiants* » à la catégorie « *roms* » et inversement sans avoir au préalable apporté des éléments justifiant l'amalgame entre ces catégories et ce, jusqu'à la dernière phrase de l'ouvrage : « *la mendicité, ou la mendicité qualifiée 'rom' dans nos villes, n'est pas un problème des pays d'Europe de l'Est, mais un problème suisse et européen* » (p. 135).